POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Lanaudière
L'Assomption- Les Moulins

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LANAUDIÈRE ET L'UPA L'ASSOMPTION-LES MOULINS

À LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

CONSULTATION PUBLIQUE PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST

Le 2 septembre 2015

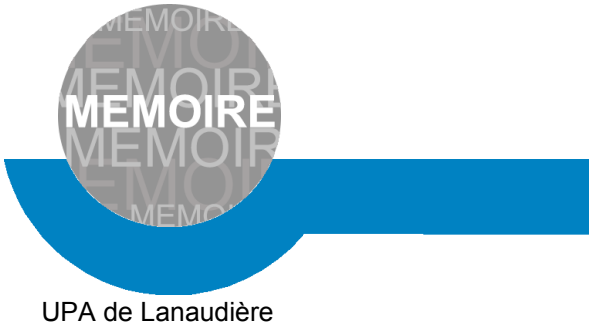

UPA de Lanaudière
110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec) J6E 6A5
450 753-7486
lanaudiere.upa.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION 3
La Fédération de l'UPA de Lanaudière 3
Le Syndicat UPA L'Assomption-Les Moulins 3

INTRODUCTION 4

RÉPONSES AUX QUESTIONS IDENTIFIÉES PAR LA CMM 5
Général 5
Choix du tracé 5
Économie 6
Environnement et société 6
Sécurité 7

CONCLUSION 8

ANNEXE 1
LETTRE, RÉSOLUTIONS D'OPPOSITION ET COUVERTURE MÉDIATIQUE

ANNEXE 2
CARTE TRACÉ ALTERNATIF

PRÉSENTATION

La Fédération de l'UPA de Lanaudière

Fondée en 1929, la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) poursuit toujours la même mission : défendre et promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de la profession agricole lanaudoise. L'action de l'UPA de Lanaudière s'inscrit au cœur du tissu rural québécois et contribue à façonner le visage de la région à la fois au plan géographique, communautaire et économique.

Elle représente aujourd'hui 2 336 productrices et producteurs agricoles et regroupe cinq syndicats locaux ainsi que seize syndicats ou groupes spécialisés. Elle épouse intégralement le territoire de la région administrative de Lanaudière. Deux des MRC du sud de la région font partie de la Communauté métropolitaine montréalaise (CMM), soit les MRC de L'Assomption (sauf L'Épiphanie) et Les Moulins.

L'UPA est une structure démocratique dont la force réside dans la participation des productrices et des producteurs agricoles. Avec l'UPA, les agriculteurs et agricultrices de Lanaudière, de même que les producteurs forestiers, se sont donné un outil qui leur permet de maîtriser leur destin. Ils sont fiers de travailler collectivement à la noble tâche de cultiver et de nourrir le Québec, tout en contribuant significativement à son développement durable.

Le Syndicat UPA L'Assomption-Les Moulins

Les syndicats locaux de l'UPA regroupent les producteurs et productrices en fonction de leur situation géographique. Ils forment un lieu de concertation de la structure générale et spécialisée de l'Union des producteurs agricoles. En effet, les administrateurs des syndicats spécialisés (par production), résidant sur le territoire, sont aussi administrateurs du syndicat local à titre de représentants de leur spécialité (production).

Le Syndicat UPA L'Assomption–Les Moulins réunit les 353 producteurs et productrices agricoles des MRC L'Assomption et Les Moulins, lesquelles font partie de la Communauté métropolitaine montréalaise (CMM). On trouve dans ce secteur une agriculture périurbaine avec ses enjeux propres, notamment le respect de l'intégrité du territoire agricole dans un contexte de pression démographique importante et croissante.

Le territoire de ce syndicat présente une activité agricole dynamique. Les producteurs et les productrices agricoles sont des gestionnaires d'entreprises, générant une activité économique majeure entretenant, de manière durable, une réelle vitalité économique en région. Selon les plus récentes données de Statistiques Canada (recensement 2011), on parle ici d'investissements pour le fonctionnement des entreprises, année après année, de près de 50 M$ pour le secteur L'Assomption-Les Moulins.

INTRODUCTION

La Fédération de l'UPA de Lanaudière et le Syndicat UPA L'Assomption-Les-Moulins remercient la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) de leur permettre d'exprimer le point de vue de leurs membres sur le projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada. En effet, les producteurs agricoles et forestiers sont particulièrement préoccupés par la question.

Celles et ceux qui ont suivi l'actualité entourant le projet savent que la Fédération de l'UPA de Lanaudière, de même que l'ensemble des syndicats locaux affiliés et la Relève agricole de Lanaudière s'opposent formellement au passage de l'Oléoduc Énergie Est sur le territoire agricole lanaudois (annexe 1).

Cette prise de position, mûrement réfléchie, sera expliquée dans le présent mémoire au fur et à mesure que nous répondrons aux questions identifiées par la CMM.

RÉPONSES AUX QUESTIONS IDENTIFIÉES PAR LA CMM

Général

D'entrée de jeu, nous reconnaissons l'importance de bien se préparer à la possibilité que le projet puisse aller de l'avant. Ainsi, la Confédération de l'UPA a reçu le mandat de négocier une éventuelle entente-cadre avec la compagnie pour protéger et dédommager les producteurs agricoles et forestiers qui seraient vraisemblablement lésés par le passage de l'oléoduc.

Outre les principaux éléments qui devraient orienter la position des élus en ce qui a trait au projet d'Oléoduc Énergie Est, la CMM pourrait envisager la possibilité de se positionner officiellement contre le projet. À notre avis, cela ne l'empêcherait pas de demeurer vigilante et de travailler, par exemple, sur la question des mesures d'urgence et de sécurité.

Choix du tracé

De manière générale et dans la mesure du possible, la Fédération de l'UPA de Lanaudière croit que les intrusions en zone agricole de tout projet d'infrastructure devraient être évitées. La *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* requiert d'ailleurs que la zone agricole soit épargnée lorsque des espaces sont disponibles en dehors de celle-ci, pour accueillir des usages autres qu'agricoles. En ce sens, nous ne sommes pas convaincus que tous les efforts ont été faits par TransCanada pour éviter la zone agricole.

Avant d'en arriver à une position formelle d'opposition, la Fédération de l'UPA de Lanaudière avait proposé à la compagnie une alternative de tracé de moindre impact pour l'agriculture pour les territoires des MRC L'Assomption et Les Moulins (annexe 2). Cette proposition est, encore à ce jour, restée sans réponse. Dans cette proposition, un tronçon de 7 km en zone agricole serait ainsi évité, faisant passer de 94 % à 57 % la portion qui serait localisée en zone agricole pour ce tronçon en particulier. De plus, à cet endroit, il est prévu que le pipeline traverse le Boisé des Terres noires, à moins d'un kilomètre au nord de la tourbière « bog », et encore plus près du reste du complexe de milieux humides. Quant au tracé alternatif que nous proposions, ce dernier s'en éloigne passablement.

De notre point de vue, les principaux éléments à considérer lors du choix du tracé sont :

1. Éviter autant que possible la zone agricole;
2. Éviter la proximité d'importants milieux sensibles (qui sont notamment des sources d'approvisionnement en eau pour l'agriculture).

Cela dit, la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) est l'organisme qui a la compétence et la mission de s'assurer de la protection du territoire, et c'est elle qui devrait rendre une décision finale quant au choix du tracé en zone agricole.

Économie

Tous ne s'entendent pas sur les retombées économiques réelles du projet pour le Québec. Si ces retombées étaient si intéressantes d'emblée, il y a fort à parier que le premier ministre du Québec n'en douterait pas autant. *« Le fait d'être un lieu de transit d'un pipeline n'amenait pas beaucoup de retombées économiques pour le Québec. Être un endroit de passage ne m'apparaît pas suffisant. – Philippe Couillard, La presse.ca, 14 juillet 2015 »*.

Nous faisons partie des sceptiques. Selon nous, les risques réels et les coûts potentiels liés à ces risques (environnementaux, sécurité, etc.) sont trop élevés par rapport aux retombées économiques anticipées. Autrement dit, *« le jeu n'en vaut pas la chandelle »*.

Environnement et société

L'opposition de l'UPA dans la région est principalement liée aux préoccupations environnementales entourant le projet.

De manière générale, les producteurs agricoles et forestiers lanaudois sont très préoccupés par certaines des restrictions imposées par la présence éventuelle de cette infrastructure sur leurs terres, que ce soit durant la phase de construction, durant son exploitation ou lors de la cessation des activités. Des contraintes importantes à la pratique de l'agriculture seraient en effet inévitables. À titre d'exemple, certaines activités aratoires courantes tel que le passage d'un chisel à faible profondeur pourraient nécessiter une autorisation de la compagnie. Aussi, qu'adviendra-t-il à long terme, si à la fin de sa vie utile, le pipeline est tout simplement abandonné dans le sol? Cela va totalement à l'encontre de la gestion durable du territoire, mais c'est pourtant l'avenue qui semble être privilégiée actuellement. Ou encore, si un déversement avait lieu sur une terre agricole, non seulement les récoltes de l'année seraient gâchées, mais qu'adviendrait-il des futures récoltes et de l'intégrité même du sol à long terme?

Outre ces quelques exemples forts inquiétants, une préoccupation environnementale a grandement contribué à forger la position d'opposition qui est défendue : la protection de la ressource eau.

L'eau est une ressource essentielle pour tous les producteurs agricoles, que ce soit pour l'irrigation de leurs cultures, pour l'abreuvement du bétail, pour le lavage, le conditionnement et le refroidissement des légumes, etc. Les prises d'eau pour l'agriculture sont multiples (puits souterrains, cours d'eau, étangs alimentés naturellement par les nappes souterraines et les milieux humides, stations de pompage, aqueducs municipaux, etc.) S'il advenait un déversement à un endroit sensible, cet approvisionnement en eau pourrait sérieusement être compromis causant ainsi des préjudices immenses, voire irréparables aux entreprises agricoles.

Pour bien saisir l'ampleur, il importe d'abord de savoir qu'avec la région de la Montérégie, Lanaudière domine au Québec par ses surfaces en production maraîchère irriguées. Plus particulièrement, pour la production de pommes de terre, les superficies irriguées dans la

région de Lanaudière dépassent largement celles des autres régions. En tout, ce sont plus de 5 500 hectares qui sont irrigués (BPR Groupe Conseil, 2003).

L'irrigation est pratiquée depuis longtemps et demeure une nécessité pour plusieurs entreprises agricoles : changements climatiques, compétitivité accrue par la mondialisation, précipitations irrégulières, gel, etc. Impossible de s'en passer. Or, imaginons un instant qu'une catastrophe écologique survienne et que l'approvisionnement en eau soit compromis. Les marchés agricoles étant ce qu'ils sont, il est très probable que tout un secteur de production, et ce, pour une région entière, soit ainsi déclassé et/ou abandonné par les acheteurs.

La vive inquiétude des producteurs agricoles, que les nombreuses séances d'information n'ont pas permis de dissiper, apparaît effectivement bien fondée. Les conséquences d'une fuite ou, pire encore, celles d'un déversement important à des endroits sensibles auraient des incidences majeures et possiblement irréparables sur les écosystèmes aquatiques. Les conséquences économiques pourraient être très importantes. D'ailleurs, ces craintes sont, en quelque sorte, corroborées dans le rapport de Savaria Experts Environnement de mai 2015 commandé par la CMM.

Nous nous inquiétons également du fait que certaines municipalités et plusieurs citoyens ont, eux aussi, des besoins importants en eau pour divers usages et que leurs sources d'approvisionnement pourraient être sérieusement compromises s'il advenait un déversement.

Sécurité

Plusieurs aspects liés à la sécurité sont inquiétants. Est-ce que les mesures d'urgence seraient réellement bien implantées pour que les communautés locales et les propriétaires concernés soient adéquatement informés et outillés? Et est-ce que les coûts liés à cette préparation et ce déploiement d'effectifs seraient totalement pris en charge par TransCanada? Est-ce que cette dernière est réellement en mesure de détecter toutes les fuites, si petites soient-elles, avant que les dommages ne s'accentuent? Quel sera le temps de réponse advenant un déversement dans un cours d'eau notamment? TransCanada serait-elle en mesure d'intervenir efficacement advenant un déversement en pleine tourbière? Aura-t-elle les fonds disponibles - et rapidement - à la fois pour restaurer ces milieux et pour compenser l'ensemble des pertes (agricoles et autres) liées aux problèmes d'approvisionnement en eau?

Autant de questions que les producteurs agricoles et forestiers lanaudois soulèvent et qui malheureusement n'obtiennent pas de réponses claires ou rassurantes.

CONCLUSION

Nous comprenons les raisons qui motivent différents groupes ou organismes à afficher des positions de neutralité face au projet d'Oléoduc Énergie Est plutôt qu'à le contester.

Les producteurs agricoles et forestiers de Lanaudière ont plutôt choisi de s'opposer formellement au passage de l'oléoduc. Ils ont fait ce choix parce qu'ils croient profondément qu'ils ont raison de le faire, que tous les *« dés ne sont pas jetés »*, et par-dessus tout, parce qu'ils craignent pour l'avenir de leur entreprise et de la relève, actuelle et future.

Ils s'opposent principalement pour des raisons environnementales et de sécurité, pour le peu de retombées pour la société québécoise, et compte tenu de toutes les contraintes inévitables et envisageables de la venue du pipeline. Ils le font pour défendre et promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de la profession agricole lanaudoise et pour contribuer au débat, dans le meilleur intérêt de notre société.

ANNEXE 1
LETTRE, RÉSOLUTIONS D'OPPOSITION ET COUVERTURE MÉDIATIQUE

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Lanaudière

Joliette, le 21 avril 2015

Monsieur François Poirier, président
Oléoduc Énergie Est ltée
200, rue Bay, Case postale 43
24e étage, Tour Sud
Toronto (Ontario) M5J 2J1

Objet : Opposition au projet Oléoduc Énergie Est

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint une résolution de l'assemblée générale annuelle de notre Fédération du 13 avril 2015, ayant trait à l'objet précité.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Le président,

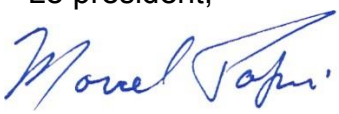

Marcel Papin

p. j. Résolution

c. c. Monsieur Greg Rickford, ministre des Ressources naturelles du Canada
Monsieur Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec
Madame Leona Aglukkaq, ministre de l'Environnement du Canada
Monsieur David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec
Députés fédéraux de la région de Lanaudière
Députés provinciaux de la région de Lanaudière
Préfets des MRC de Lanaudière
Maires des municipalités de Lanaudière
Monsieur Gilles Côté, directeur général, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
Présidents des Fédérations régionales de l'UPA concernées (Montérégie, Outaouais-Laurentides, Mauricie, Capitale-Nationale-Côte-Nord, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent)
Monsieur Marcel Groleau, président de l'UPA
Médias régionaux

Fédération de l'UPA de Lanaudière
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
450 753-7486 • 1-800-363-1726 • Fax : 450 759-7610
lanaudiere@upa.qc.ca www.lanaudiere.upa.qc.ca

OPPOSITION AU PASSAGE DE L'OLÉODUC ÉNERGIE EST

1. **CONSIDÉRANT** le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada Pipelines, lequel a pour objectif la construction et l'exploitation d'un oléoduc dans le but d'acheminer du pétrole brut de l'Alberta et de la Saskatchewan vers l'est du Canada;
2. **CONSIDÉRANT** que le tracé actuellement proposé traverse quatre MRC lanaudoises (Les Moulins, L'Assomption, Montcalm et d'Autray) sur environ 100 kilomètres;
3. **CONSIDÉRANT** que ce tracé est prévu en bonne partie sur des terres agricoles, dans des boisés privés, et qu'il traverse des tourbières comme le complexe tourbeux de Lanoraie;
4. **CONSIDÉRANT** que si le l'oléoduc était implanté, des impacts et risques majeurs à l'agriculture et à la foresterie privée sont à prévoir;
5. **CONSIDÉRANT** que plusieurs producteurs agricoles ont des besoins vitaux en eau, que ce soit pour l'irrigation de leurs cultures ou pour l'abreuvement du bétail et que s'il advenait un déversement, cet approvisionnement en eau pourrait sérieusement être compromis;
6. **CONSIDÉRANT** que certaines municipalités et plusieurs citoyens ont aussi des besoins importants en eau pour divers usages et que s'il advenait un déversement, leur source d'approvisionnement en eau (prise d'eau ou puit) pourrait être sérieusement compromise.
7. **CONSIDÉRANT** qu'un rapport de l'ONU rendu public le 23 mars 2015 affirme que : « *Le monde pourrait devoir composer avec une pénurie d'eau de l'ordre de 40 % d'ici à peine 15 ans si les États ne révisent pas profondément leur façon d'utiliser la ressource*. »
8. **CONSIDÉRANT** la vive inquiétude des producteurs agricoles et forestiers que les nombreuses séances d'information n'ont pas permis de dissiper;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- Que la Fédération de l'UPA de Lanaudière s'oppose formellement au passage de l'oléoduc Énergie Est sur le territoire agricole lanaudois.

Copie certifiée conforme
Faite à Joliette, ce dix-septième jour d'avril de l'an deux mille quinze

Gilbert Nicole, secrétaire

PASSAGE DE L'OLÉODUC SUR LE TERRITOIRE DE L'UPA L'ASSOMPTION-LES MOULINS (1)

CONSIDÉRANT que le C.A. de l'UPA L'Assomption-Les Moulins s'oppose au passage de l'oléoduc sur son territoire;

CONSIDÉRANT que le risque zéro de déversement n'existe pas;

CONSIDÉRANT que dans l'éventualité où il y aurait déversement, les terres agricoles, les milieux humides ainsi que les cours d'eau seraient contaminés;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE SYNDICAT L'ASSOMPTION LES MOULINS DEMANDE À LA FUPAL :

1. De s'opposer au passage de l'oléoduc TransCanada Énergie Est sur son territoire;

2. D'apporter cette résolution à l'ordre du jour de son AGA afin qu'elle progresse plus haut par la suite

Copie certifiée conforme
Fait à Joliette, ce huitième jour de juin de l'an deux mille quinze.

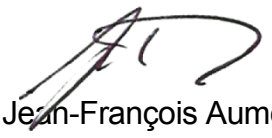

Jean-François Aumont, secrétaire

L'UPA prête à défendre ses membres

Dossier de l'oléoduc Énergie Est

PIERRE BELLEMARE
infolanaudiere@tc.tc

SOLIDE ÉCHANGE. Une rencontre d'information dans le dossier de l'oléoduc projeté par Énergie Est a donné ouverture aux revendications d'agriculteurs envers l'UPA-Lanaudière à Lanoraie, vendredi dernier. «Pourquoi on ne s'oppose pas carrément à l'oléoduc. Il va falloir que notre syndicat sorte ses bottines et y voit», a lancé l'un d'eux.

«Il y a six régions touchées et il y a juste Lanaudière qui chiale. On n'a jamais reçu de résolution disant non à l'oléoduc. Amenez-vous des résolutions majoritaires. Là, ça va changer», a lancé Marcel Papin, président de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière (FUPAL).

ÉCHANGE

À ses yeux, les assemblées générales des entités locales qui doivent se tenir sous peu, dont celle de l'UPA D'Autray, se révèlent le meilleur moment pour que les agriculteurs expriment clairement leur point de vue.

À l'heure actuelle, selon ce que laisse savoir son président Michel Désy, qui est aussi vice-président de la FUPAL, l'UPA D'Autray possède seulement le mandat de faire en sorte que l'éventuel oléoduc ne passe pas dans les tourbières de Lanoraie et d'obtenir une rencontre avec Énergie Est.

«Certains sont pour. D'autres sont contre. Ce sont les pétrodollars», a continué M. Papin.

Depuis plusieurs semaines, la Confédération de l'UPA (organisme provincial) négocie avec Énergie Est des compensations pour les producteurs agricoles touchés par le passage de l'oléoduc. Ce sont des allocations dites «plancher».

Il appert qu'elles vont au-delà de ce que propose l'Office national de l'énergie (O.N.É.).

De plus, les agriculteurs ayant des spécificités pourront négocier plus, semble-t-il.

«Ce sont de belles ententes. C'est assez intéressant», a affirmé M. Papin.

«De belles ententes sur 40 ans, cela a besoin d'être beau», a lancé un producteur agricole.

La durée de vie d'un oléoduc est d'environ 40 ans.

«Si on ne prend pas position… C'est le moment d'agir. C'est vous autres qui agissez pour nous autres», a mentionné un producteur agricole, un peu plus tard.

«Préparez-nous une résolution majoritaire lors de la rencontre de l'UPA D'Autray et amenez-nous là. Ensuite on va y aller en région et ensuite à Longueuil», a rétorqué M. Papin. Les bureaux de la Confédération de l'UPA sont situés à Longueuil.

«Si dans Lanaudière, c'est non, on va agir en conséquence», a-t-il terminé.

Un producteur a mentionné que l'UPA devrait s'inscrire dans la foulée de la MRC de D'Autray qui s'est prononcé contre le passage de l'oléoduc Énergie Est. Sa remarque a suscité des applaudissements

À l'heure actuelle, dans Lanaudière, l'unité locale L'Assomption-Les Moulins est la seule à s'être prononcée contre le passage de l'oléoduc Énergie Est.

Jacques Harvey (JHarvey Consultant et associés), qui a coproduit l'étude pour la MRC de D'Autray, et Alexandre Desjardins (avocat du centre québécois de droit à l'environnement) ont renseigné les producteurs agricoles lors de la rencontre de Lanoraie convoquée par la FUPAL, en collaboration avec l'UPA D'Autray.

Une rencontre avec Énergie Est est prévue ce jeudi, à Joliette.

Marcel Papin et Michel Désy encadrent Alexandre Desjardins et Jacques Harvey.

Photo TC Media – Pierre Bellemare

De nombreux producteurs agricoles ont assisté à la rencontre à Lanoraie.

Photo TC Media – Pierre Bellemare

L'Action, le 25 février 2015

l'action.com

http://www.laction.com/Actualites/2015-04-14/article-4110569/LUPA-Lanaudiere-soppose-a-loleoduc-Energie-Est/1

L'UPA Lanaudière s'oppose à l'oléoduc Énergie Est

Caroline Morneau
Publié le 14 avril 2015

La FUPAL a manifesté son opposition formelle au passage de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada sur son territoire. Au micro: Marcel Papin, président de la fédération.
© Caroline Morneau

C'est officiel. La Fédération des producteurs agricoles de Lanaudière (FUPAL) confirme son opposition formelle au passage de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada sur son territoire.

Une résolution en ce sens a été proposée par le groupe syndical lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 13 avril.

Les membres se disent inquiets des possibles répercussions environnementales qu'engendrerait le transport du pétrole albertain vers l'est, en passant sur son territoire. Le tracé du pipeline, rappelons-le, concernerait quatre MRC de la région, soit Les Moulins, L'Assomption, Montcalm et de D'Autray, traversant plusieurs terres agricoles, des boisés privés et des tourbières. La FUPAL cite notamment le complexe tourbeux de Lanoraie.

Plusieurs producteurs ont des besoins importants en eau, que ce soit pour l'irrigation de leurs cultures, pour l'abreuvement du bétail, ainsi que pour leur consommation personnelle, fait valoir la fédération. Advenant un déversement, maintient-elle, l'approvisionnement pourrait être «sérieusement compromis».

Dans cette optique, la FUPAL joint sa voix aux cinq syndicats locaux de la région (UPA Autray, UPA Achigan-Montcalm, UPA du Nord, UPA Kildare Lanaudière et UPA L'Assomption-Les Moulins) ainsi qu'au Syndicat de la relève agricole de Lanaudière qui se sont également manifestés contre le projet.

La Terre de chez nous
Fondée en 1929
http://www.laterre.ca/actualites/environnement/lanaudiere-dit-non-a-loleoduc.php

Lanaudière dit non à l'oléoduc

Marcel Papin, président de la Fédération de l'UPA de Lanaudière. © Yvon Laprade

Yvon Laprade
Publié le 14 avril 2015

JOLIETTE — La résistance s'organise dans Lanaudière pour bloquer le passage des tuyaux de l'oléoduc Énergie Est dans les terres agricoles.

« On n'a pas le choix et nous devons bouger », a martelé, en entrevue à la *Terre*, le président de la Fédération de l'UPA de Lanaudière, Marcel Papin.

Il a l'appui de ses membres. Réunis hier soir en assemblée générale annuelle, près d'une centaine de producteurs ont tous levé la main pour s'opposer au tracé de la TransCanada Pipelines.

Est-ce le début d'une bataille qui va s'étendre à la grandeur du Québec?

« Je ne peux répondre pour les autres, a répondu le président de la fédération régionale. Mais ça pourrait faire boule de neige. »

> « On est inquiets pour l'eau et pour nos terres, a-t-il ajouté. On pense qu'il y a sûrement d'autres alternatives pour faire passer ce cher tuyau-là. »

La pression par la base

Chose certaine, ils sont nombreux, les producteurs, à réclamer plus d'action dans ce dossier à forte incidence économique et environnementale.

> « Moi, je ne veux pas voir passer les tuyaux sur mes terres, a tranché le producteur Réjean Beauparlant, de Lanoraie. Je ne veux pas qu'on négocie les droits de passage, je veux qu'on s'oppose au projet, point à la ligne. »

Il croit que la position unanime prise en assemblée générale par sa fédération régionale est « un pas en avant ».

« J'espère maintenant que ça va en réveiller plusieurs et qu'on va pousser ce dossier dans les autres provinces canadiennes, qui sont aussi visées par l'oléoduc. »

la Revue
DE COEUR ET D'ACTION

Fil RSS

L'UPA s'oppose au passage d'Oléoduc Énergie Est

Mardi 28 avril 2015

LA FÉDÉRATION DE LANAUDIÈRE SE PRONONCE

Loin de faire l'unanimité dans Lanaudière, le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada cumule les opposants, et le dernier en lice compte près de 2 300 membres. Ainsi, le 13 avril en assemblée générale annuelle, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lanaudière s'est officiellement positionnée à l'encontre du controversé projet pipelinier visant à transporter 1,1 million de barils de pétrole brut de l'Alberta et de la Saskatchewan vers l'est du Canada. La résolution adoptée à l'unanimité a été transmise, le 21 avril, à François Poirier, président du projet de TransCanada, et en copie conforme aux différents ministères et instances gouvernementales concernés. Dans la résolution dont La Revue a obtenu l'extrait, on peut lire que les producteurs agricoles se préoccupent des impacts et risques majeurs pour l'agriculture et la foresterie privée, en plus de la mise en péril des ressources en eau advenant un déversement pétrolier. Enfin, on invoque les vives inquiétudes des membres, inquiétudes que les séances d'information de TransCanada n'ont su dissiper. Rappelons que sur le territoire moulinois, 33 producteurs agricoles seraient actuellement touchés par le tracé projeté de l'oléoduc qui sillonnerait sur quelque 100 kilomètres quatre MRC de la région. (KL)

http://www.larevue.qc.ca/actualites_upa-oppose-au-passage-oleoduc-energie-est-n32152.php

Le Trait d'Union.com

http://www.letraitdunion.com/

Équiterre Lanaudière et les citoyens remportent une manche

Nathalie Vigneault
Publié le 13 mai 2015

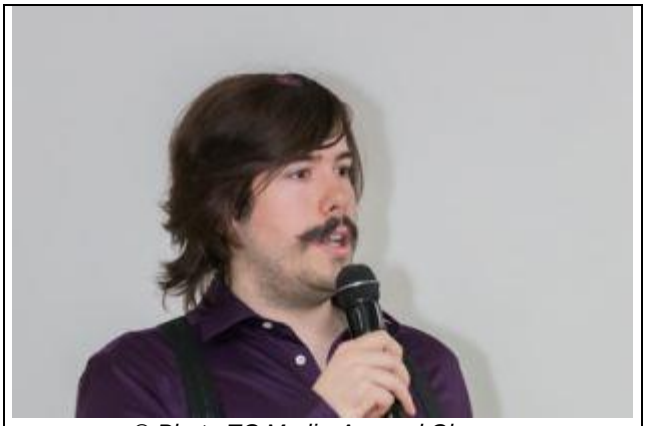

© Photo TC Media-Armand Ohayon
Gabriel Meunier, président d'Équiterre-Lanaudière

OLÉODUC. Le groupe environnemental de Lanaudière se réjouit de la décision de la Ville de Terrebonne de demander à l'Office national de l'énergie (ONÉ) des tests hydrostatiques sur l'oléoduc d'Enbridge.

Des membres d'Équiterre Lanaudière étaient d'ailleurs présent pour l'occasion lors de la séance municipale pour féliciter le conseil, tout en réitérant leurs inquiétudes quant à la sécurité de l'oléoduc qui date d'une quarantaine d'années.

Pour Gabriel Meunier, président d'Équiterre Lanaudière, le travail des deux dernières années porte ses fruits. D'autres facteurs expliquent la décision de la Ville, «mais il y a généralement des citoyens derrière qui pèsent dans la balance», estime-t-il, faisant référence au groupe Coule pas chez nous et Citoyens au courant par exemple. Équiterre Lanaudière remporte ainsi une manche contre «Goliath», soit l'industrie pétrolière.

L'organisme a multiplié les actions de sensibilisation face au projet Enbridge notamment, et déposé une pétition de près de 300 noms à la Ville de Terrebonne, il y a un peu plus d'un mois, pour demander des tests hydrostatiques.

La position de l'organisme demeure toujours d'être contre ces projets d'oléoducs, mais comme la ligne 9B est au stade quasi approuvé, «on veut à tout le moins mettre toutes les chances de notre côté pour que ça soit le plus sécuritaire», indique M. Meunier.

Une séance d'information fructueuse

Équiterre Lanaudière tenait aussi une séance d'information, le jeudi 30 avril au Buffet Soleil à laquelle a participé de 50 à 60 personnes. Il fut question d'abord de la notion de changements climatiques et des enjeux de l'exploitation de sables bitumineux provenant principalement de l'Ouest canadien.

Des citoyens de Mascouche ont ensuite témoigné de leur expérience avec TransCanada, en lien avec le projet du nouvel oléoduc Énergie est, dont la demande est déposée à l'ONÉ. Stéphane Sansfaçon, président de L'UPA L'Assomption-Les Moulins est venu expliquer le processus jusqu'à la déclaration de l'opposition de l'UPA Lanaudière contre le projet Énergie Est.

ANNEXE 2
CARTE TRACÉ ALTERNATIF

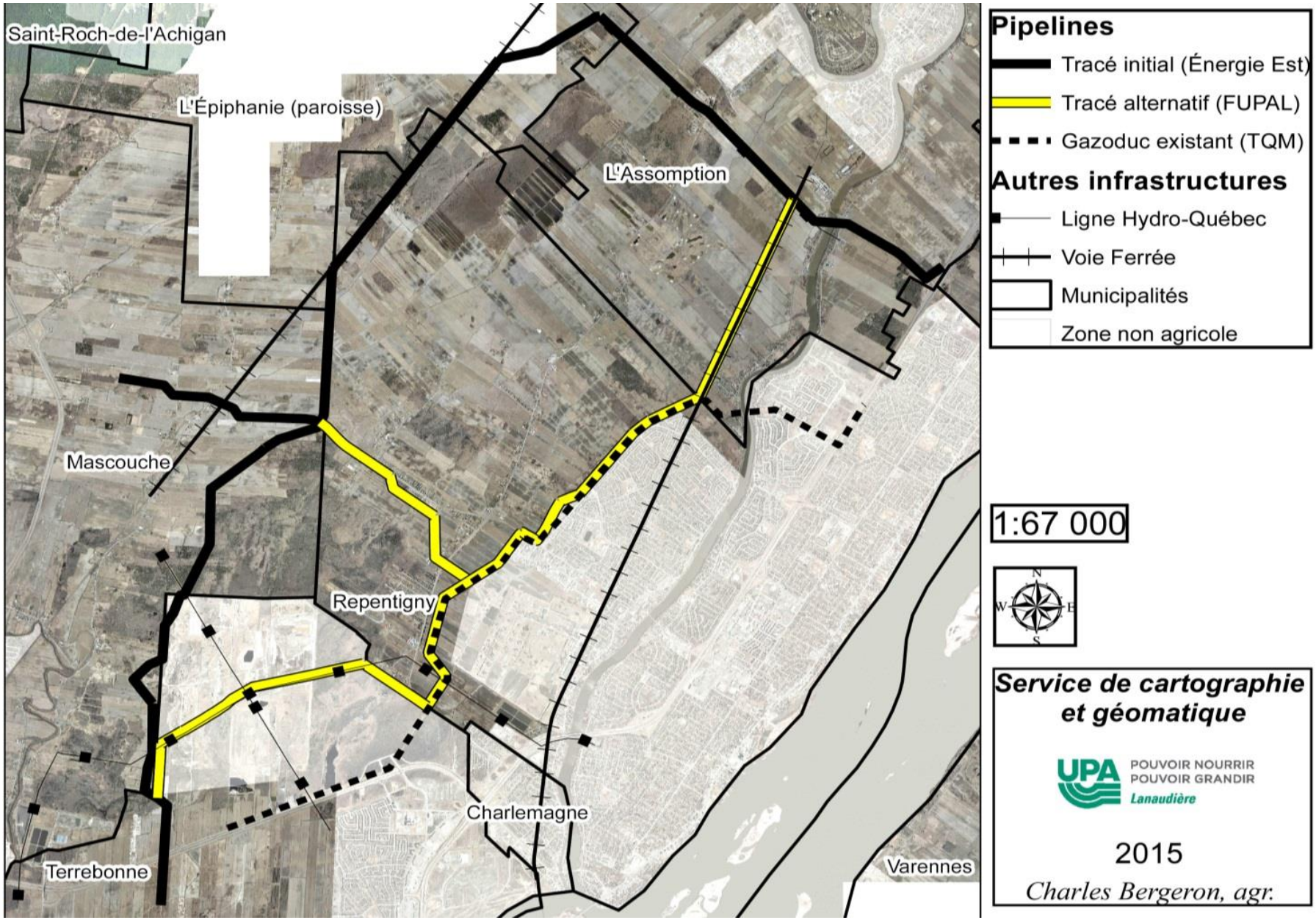

Tracé alternatif proposé par la FUPAL